

PREPARATION A L'AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR) NIVEAU « CONCEPTEUR »

Sécurité des réseaux :
Articles R554-I et suivants du code
de l'environnement
Arrêté du 15 février 2012
**Formation à la sécurité et
évaluation du travailleur :**
Articles L4121-4, L4141-2, R414-13 et
14 du code du travail

FORMATION EN PRESENTIEL

Public

Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux.

Prérequis

Aucun

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

Durée

7 heures

Tarif

*Nous consulter

CONTENU

Enseignements théoriques niveau « concepteur »

- Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi des chantiers
- Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes
- Préparation des projets de travaux :
 - Investigations complémentaires - Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage)
 - Procédures de prévention en amont du chantier :
 - Plan de prévention, PGCSPS, PPSPS
 - DT, DICT
 - Demande de mise hors tension
 - Distances de sécurité
 - Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement - Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage -Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux

Enseignements théoriques niveau « Encadrant » inclus

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains - Prescriptions de l'arrêté de référence et du code de l'environnement - Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT - Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision - Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser - AIPR du personnel mis à disposition
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition - Identification des situations dangereuses ou inattendues - Règles d'arrêt de chantier - Accès aux ouvrages de sécurité
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparation des relevés topographiques de réseaux

Enseignements théoriques niveau « Opérateur » inclus

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux :
 - Selon les caractéristiques des énergies liés aux atteintes aux réseaux existants
 - Utilisation des moyens de protection collective et individuelle - Compréhension et respect :
 - De son environnement
 - Des marquages-piquetages -Des signes avertisseurs et indicateurs -Des moyens de repérage -Du terrain - Identification des situations dangereuses ou inattendues -Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée -Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants - Recommandations en cas d'incident ou d'accident - Règle des « Quatre A »

Enseignements pratiques

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

ORGANISATION

➤ Limite d'effectif

-Maximum : 12 participants

➤ Moyens pédagogiques et techniques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.
- Equipements à fournir **obligatoirement** :
 - Installations et zones de marquages-piquetages représentatives de tous les types de réseaux
 - Salle unique équipée d'un poste informatique par stagiaire, tous connectés à Internet

➤ Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen d'une fiche standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme.
- QCM en ligne encadré par l'Etat
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.
- Formulaire d'évaluation de la formation.